

Rémunération du personnel infirmier

Le niveau de rémunération du personnel infirmier est sujet à controverse depuis de nombreuses années. La pandémie de COVID-19 et, plus récemment, la hausse du coût de la vie, ont attiré l'attention sur le niveau de rémunération du personnel infirmier, et sur la question de savoir si ce niveau était suffisant pour attirer et retenir les effectifs dans la profession.

En 2021, les infirmiers exerçant en milieu hospitalier percevaient, en moyenne dans les pays de l'OCDE, une rémunération 20 % supérieure au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs. Toutefois, en Suisse, en Finlande, au Royaume-Uni et en Lettonie, le personnel infirmier percevait un salaire inférieur au salaire moyen de l'ensemble des travailleurs, tandis qu'au Mexique, au Costa Rica, au Chili, en République tchèque, en Belgique, en Slovaquie et au Luxembourg, leur revenu était au moins 50 % supérieur au salaire moyen (Graphique 8.15). En Slovaquie, ce niveau était en partie dû à la prise en compte des primes COVID-19 perçues en 2021.

Le Graphique 8.16 compare la rémunération du personnel infirmier exerçant en milieu hospitalier sur la base d'une monnaie commune (USD) corrigée des parités de pouvoir d'achat, afin de donner une indication du bien-être économique relatif du personnel infirmier dans les différents pays et des incitations financières qui peuvent l'amener à envisager de s'installer dans un autre pays de l'OCDE pour y percevoir un salaire plus élevé. En 2021, le niveau de rémunération du personnel infirmier au Luxembourg était au moins quatre fois supérieur à celui observé en Lituanie et en Lettonie (mais les dernières données disponibles dans ces deux pays concernent 2018). En général, les infirmiers exerçant dans les pays d'Europe centrale et orientale affichaient les plus faibles niveaux de rémunération, ce qui explique au moins en partie qu'ils soient nombreux à émigrer dans d'autres pays de l'UE. La rémunération des infirmiers aux États-Unis est plus élevée que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, ce qui explique pourquoi les États-Unis sont en mesure d'attirer chaque année plusieurs milliers d'infirmiers venant d'autres pays.

Dans la plupart des pays, la rémunération des infirmiers a augmenté en valeur réelle au cours de la décennie précédant la pandémie. Ce fut particulièrement le cas dans de nombreux pays d'Europe centrale et orientale (notamment la Hongrie, la Pologne, la République slovaque et la République tchèque), où le personnel infirmier a obtenu des hausses de salaire avoisinant les 4 à 5 % par an en valeur réelle entre 2010 et 2019, ce qui a permis de réduire l'écart avec les autres pays de l'UE. Les infirmiers exerçant en Turquie, en Islande et au Chili ont également obtenu des augmentations de salaire substantielles entre 2010 et 2019 (Graphique 8.17).

En revanche, les rémunérations ont baissé en valeur réelle sur cette même période en Grèce, en Italie, au Portugal, en Finlande et au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, la rémunération du personnel infirmier a augmenté en valeur nominale, mais elle a baissé de plus de 3 % en valeur réelle entre 2010 et 2019, notamment en raison des politiques salariales du secteur public mises en œuvre entre 2011/12 et 2017/18. Entre 2019 et 2021, le revenu moyen en valeur réelle du personnel infirmier a légèrement augmenté grâce à l'accord salarial *Agenda for Change*, conclu pour 2018-21 (Buchan, Shembavnekar and Bazeer, 2021^[1]).

En 2020 et 2021, les infirmiers de certains pays ont obtenu d'importantes hausses de salaire en valeur réelle, notamment en Slovaquie, en Estonie, en Hongrie, en République tchèque, en République slovaque et en Pologne, mais aussi en Grèce. Dans de nombreux autres pays, la rémunération réelle du personnel infirmier n'a augmenté que légèrement en 2020 et 2021, dans une large mesure du fait de la montée de l'inflation qui a érodé l'augmentation des salaires. Le personnel infirmier n'a pas été le seul groupe professionnel touché par ce phénomène. Dans de nombreux pays, les salaires réels moyens ont de fait diminué en 2021 en raison de l'inflation (OCDE, 2022^[2]).

Pour évaluer de manière exhaustive le revenu des infirmiers, il convient également de ne pas oublier que dans de nombreux pays, une large part du personnel infirmier et des autres professionnels de

la santé ont reçu une prime « COVID-19 » en 2020 et 2021 en reconnaissance du rôle de premier plan qu'ils ont joué durant la pandémie. Toutefois, ces primes forfaitaires n'ont, dans la plupart des cas, pas été intégrées aux salaires habituels considérés ici, à quelques exceptions près (en Slovaquie par exemple).

Définition et comparabilité

La rémunération du personnel infirmier correspond au revenu annuel brut moyen, y compris les cotisations sociales et l'impôt sur le revenu à la charge du salarié. Dans la plupart des pays, les données se rapportent spécifiquement au personnel infirmier exerçant dans les hôpitaux ; au Canada, toutefois, elles couvrent également les infirmiers exerçant dans d'autres structures. Dans certains États fédéraux comme l'Australie, le Canada et les États-Unis, mais également au Royaume-Uni, le niveau et la structure de la rémunération sont fixés à un échelon infranational, ce qui peut entraîner des différences entre les unités territoriales.

Les données portent uniquement sur le personnel infirmier « de niveau supérieur » au Canada, au Chili, en Irlande et aux États-Unis, d'où une surestimation par rapport aux pays où les infirmiers « de niveau intermédiaire » sont également pris en compte. Les données concernant la Nouvelle-Zélande recouvrent tous les infirmiers employés par les conseils régionaux de santé financés sur fonds publics ; elles comprennent également les aides-soignants dont la rémunération, sensiblement inférieure à celle des infirmiers certifiés, est structurée différemment.

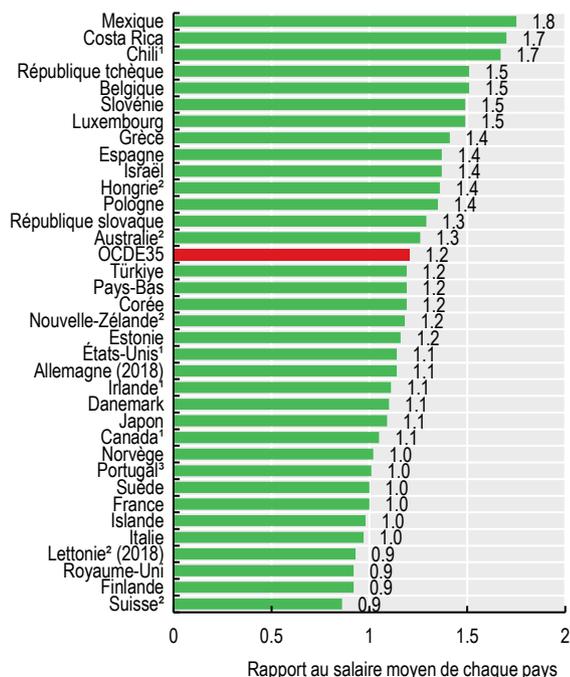
Les données ne portent que sur le personnel infirmier travaillant à temps plein. Pour certains pays, elles ne tiennent pas compte des revenus additionnels comme le paiement des heures supplémentaires. Aucun pays ne fournit de données sur les paiements informels qui, dans certains cas, représentent une part non négligeable du revenu total.

Le revenu des infirmiers est rapporté au salaire moyen à temps plein du pays, tous secteurs confondus. Il est également comparé d'un pays à l'autre sur la base d'une monnaie commune (USD) et ajusté pour tenir compte des différences de pouvoir d'achat.

Références

- Buchan, J., N. Shembavnekar and N. Bazeer (2021), *Nurses' pay over the long term: what next?*, The Health Foundation, Londres, <https://www.health.org.uk/publications/nurses-pay-over-the-long-term-what-next>. [1]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2022 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ede49c4e-fr>. [2]

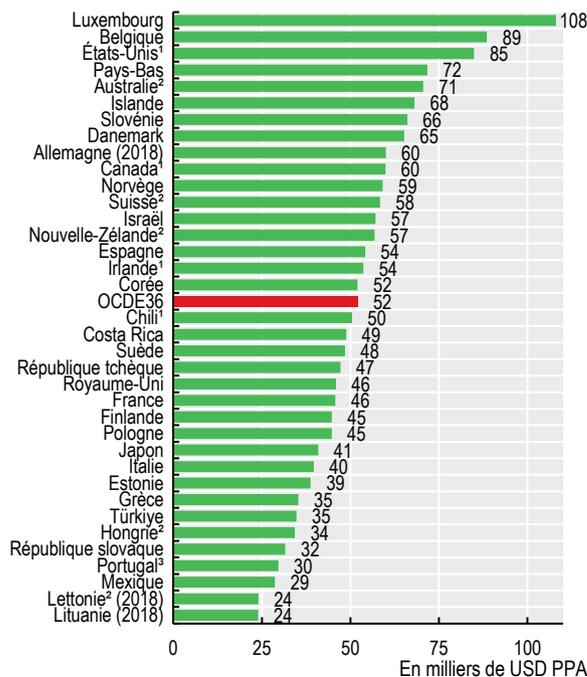
Graphique 8.15. Rémunération des infirmiers exerçant à l'hôpital par rapport au salaire moyen, 2021 (ou année la plus proche)



1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau supérieur (d'où une surestimation) 2. Les données incluent le personnel infirmier de niveau intermédiaire, qui a des qualifications et des revenus inférieurs. 3. Les données ne concernent que le personnel infirmier hospitalier travaillant pour le service national de santé (secteur public).
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/yp1gwf>

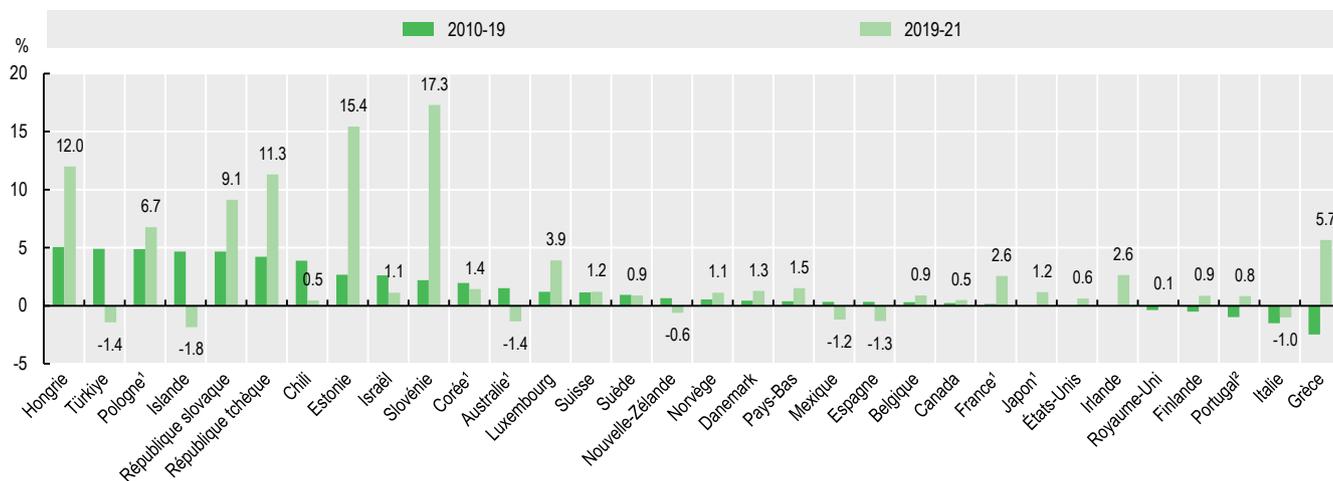
Graphique 8.16. Rémunération des infirmiers exerçant à l'hôpital, en USD PPA, 2021 (ou année la plus proche)



1. Les données se rapportent uniquement au personnel infirmier de niveau supérieur (d'où une surestimation) 2. Les données incluent le personnel infirmier de niveau intermédiaire, qui a des qualifications et des revenus inférieurs. 3. Les données ne concernent que le personnel infirmier hospitalier travaillant pour le service national de santé (secteur public).
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/17rzwu>

Graphique 8.17. Croissance annuelle moyenne de la rémunération du personnel infirmier exerçant à l'hôpital (en valeur réelle), 2010-19 et 2019-21 (ou années les plus proches)



1. Le dernier taux de croissance ne concerne que 2019-20. 2. Les données ne concernent que le personnel infirmier hospitalier travaillant pour le service national de santé (secteur public).
Source : Statistiques de l'OCDE sur la santé 2023.

StatLink <https://stat.link/5q0hs1>



Extrait de :
Health at a Glance 2023
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/7a7afb35-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « Rémunération du personnel infirmier », dans *Health at a Glance 2023 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/59f8097d-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.